

## BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION AU CNCFA

(mis à jour le 02 février 2024)

La fiche d'informations jointe nous permet de mieux vous identifier en vue d'un prochain échange direct.

Nous attirons votre attention sur 4 points importants concernant l'adhésion au CNCFA :

- La demande d'adhésion au CNCFA doit être, idéalement, appuyée par au moins un confrère « parrain » du demandeur, membre du CNCFA. Si vous n'avez pas de « parrain », une procédure particulière d'adhésion sera mise en œuvre.
- Vos activités de conseil en Fusacq doivent être couvertes par un **contrat d'assurance RC pro adapté à l'exercice de notre profession**.

Si vous ne disposez pas aujourd'hui d'une couverture réellement adaptée (ou que vous avez des doutes à ce sujet), le CNCFA peut vous orienter vers un contrat RC Pro négocié auprès du courtier BdJ. La preuve de votre souscription à un contrat RC Pro adapté sera exigée pour valider votre adhésion au syndicat.

- La charte de déontologie du CNCFA (lien : [https://www.cncfa.fr/pdf/CNCFA\\_charte\\_2024.pdf](https://www.cncfa.fr/pdf/CNCFA_charte_2024.pdf)), les statuts (lien : <https://www.cncfa.fr/statuts.php>) et le règlement du CNCFA (consultables sur le site [https://www.cncfa.fr/reglement\\_interieur.php](https://www.cncfa.fr/reglement_interieur.php)) doivent être approuvés et bien sûr respectés dans la pratique par tous ses membres. Ils constituent un engagement fondamental de chacun des membres du CNCFA, engagement sur lequel le syndicat communique par ailleurs vers son environnement.
- La demande d'adhésion doit préciser l'appartenance à l'un des deux collèges du syndicat définis ci-après :
  - Collège A : indépendants capitalistiquement
  - Collège B : non indépendants capitalistiquement

Un membre est considéré comme non indépendant capitalistiquement, dès lors qu'une part de son capital est détenue directement ou indirectement par une personne physique ou morale exerçant une des activités suivantes : banque, gestion de patrimoine, fonds d'investissement, expertise comptable, commissariat aux comptes, avocat, notaire.

### La fiche d'informations est à renseigner et à retourner

([Pour la télécharger au format Excel cliquez-ici](#))

- **par E-mail** (de préférence) :
  - **aux secrétaires** : Laurent ([laurent.Driutti@optimeo.one](mailto:laurent.Driutti@optimeo.one)) & Philippe ([philippehermant@valiente-invest.com](mailto:philippehermant@valiente-invest.com)) qui feront suivre à la commission adhésion
  - **et en copie au président du CNCFA** ([jemoreau@mjefinance.com](mailto:jemoreau@mjefinance.com))
- **ou par courrier** (CNCFA : 128 rue de La Boétie - 75008 Paris),

## BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION AU CNCFA

(mis à jour le 02 février 2024)

Un des membres de la commission d'admission, ne manquera alors pas de vous contacter en vue de d'un échange d'informations suivi d'une délibération de la commission.

### Une fois votre demande d'adhésion acceptée :

- Vous recevrez un document vous permettant de choisir les différents services auxquels la CNCFA fait bénéficier ses adhérents.
- Vous recevrez un appel de cotisation pour règlement de votre cotisation annuelle (année civile).
- Vous serez invité à nous retourner le document « conditions d'admission et Charte de Déontologie du CNCFA » signé.
- Vous serez invité à renseigner le document en ligne qui vous permettra de figurer dans l'annuaire des membres du syndicat.
- Vous recevrez un code confidentiel pour accéder à l'espace privé « membres » du site du CNCFA ([www.cncfa.fr](http://www.cncfa.fr)), son Forum de discussions et les documents téléchargeables réservés aux membres.

Une fois membre, nous vous inviterons à développer vos relations avec un syndicat professionnel qui compte sur la mobilisation de chacune et chacun. Les délégations régionales du CNCFA ne fonctionnent que grâce à la dynamique de nos membres actifs.

Nous vous remercions par avance pour les renseignements fournis qui concernent :

- le demandeur,
- la structure concernée,
- des infos sur vos activités Fusacq,
- enfin une signature de vos engagements.

Vous pouvez joindre les Trésoriers du CNCFA ou le Président du CNCFA, pour toute question relative à votre demande d'adhésion et ses suites.

#### Le Bureau du CNCFA

Président	Secrétaire		Trésorier	
Jacques-Edouard MOREAU	Laurent DRIUTTI	Philippe HERMANT	Stéphane CONESA	Pasacal FAUCON
MJE FINANCE	OPTIMEO	VALIENTE	SCCOFI	SYNERCOM PACA
Tel : 06 74 73 76 60	Tel : 06 80 44 96 04	Tel : 06 76 75 39 04	Tel : 06 17 43 36 38	Tel : 06 40 70 39 11
<a href="mailto:jemoreau@mjefinance.com">jemoreau@mjefinance.com</a>	<a href="mailto:laurent.Driutti@optimeo.one">laurent.Driutti@optimeo.one</a>	<a href="mailto:philippehermant@valente-invest.com">philippehermant@valente-invest.com</a>	<a href="mailto:sconesa@sccofi.com">sconesa@sccofi.com</a>	<a href="mailto:pfaucon@synercom-france.fr">pfaucon@synercom-france.fr</a>

Cordialement.